



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation :

16/09/2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelynne FUENTES, Thierry COMES, Yacine SEBAHOU, MéliSSa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Jean-Philippe LECOINNET, Daniel RENOULLEAU **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jade SAVOYE (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Nicole HERISSON (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Mr Yacine SEBAHOU a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021/58 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION DE L'HOSPICE – TRANCHE FONCTIONNELLE 4

Le Maire rappelle les délibérations du 23 mai 2019, puis du 25 juin 2020, qui actaient la réalisation de la restauration de l'Hospice, **édifice classé au titre des monuments historiques**.

Il rappelle également la délibération du 26 novembre 2020 qui approuve la réalisation des travaux de restauration des dortoirs de l'Hospice, tranche fonctionnelle 3.

Il s'agit de déposer une nouvelle demande auprès de la DRAC, de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, pour la tranche fonctionnelle 4 qui pourrait être exécutée dès la fin des tranches lancées, en 2022. Il s'agit de la restauration façades Ouest et Sud des dortoirs, ainsi que des façades Nord et Est de la chapelle. Le programme s'élève à **452 868,80 € HT** de travaux.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE la réalisation des travaux de restauration des dortoirs de l'Hospice, tranche fonctionnelle 4, pour un montant de 452 868,80 € HT.

VALIDE le plan de financement suivant :

DRAC OCCITANIE	40	%	181 147,52 €
Région Occitanie	20	%	90 573,76 €
Conseil Départemental des Pyr-Orientales	20	%	90 573,76 €
Autofinancement	20	%	90 573,76 €

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 23 septembre 2021

Le Maire



William BURGHOFFER

